

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

\*\*\*\*\*  
Séance du 8 juillet 2004

\*\*\*\*\*  
N° 2004-22

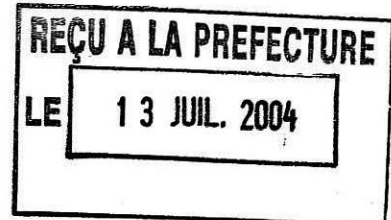
<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	18	L'an deux mil quatre, le 8 juillet à quinze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
<b>Présents :</b>	10	
<b>Date de la convocation :</b>	2 juillet 2004	

**Présents :** MM. ANDRIEU, CAMBON, GARRIGUES, GUIRBAL, HEBRAL, MASSAT, PLAGES, ROGER, SAUTEDE, STEIN.

**Absents excusés :** MM. ASTRUC, DAGEN, DE MARSAC, MOIGNARD, MOUNIE, NONORGUES, QUÉREILHAC, ROSET.

**Assistaient à la séance :** M. LARREY (Payeur Départemental),  
Mlle NACEF (Semateg),  
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Mixte).

**OBJET :** Démolition des incinérateurs.



Le Président rappelle que l'aménagement d'ensemble des différents centres de transfert comprend également la démolition des anciens incinérateurs sur les sites de Caylus, Nègrepelisse et Auvillar.

Ces travaux doivent être réalisés préalablement au démarrage des travaux de construction des quais pour les sites de Caylus et Nègrepelisse, et après ces travaux pour le site d'Auvillar, la fosse de l'ancien incinérateur servant actuellement à la reprise des déchets.

La démolition des incinérateurs entraîne parallèlement la démolition des locaux techniques inclus dans ces bâtiments. Une solution provisoire (Algeco, ...) devra donc être mise en place jusqu'à l'aménagement de nouveaux locaux techniques.

Concernant les travaux de démolition, l'Avant-Projet a été présenté lors de la dernière réunion de 2003.

**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ETUDE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS**

Le projet et le dossier de consultation des entreprises a été établi sur ces bases pour l'estimation prévisionnelle suivante (cf. détail en annexes) :

- Caylus	46 713 € HT
- Nègrepelisse	24 912 € HT
- Auvillar	25 790 € HT

Ces estimations ne comprennent pas le produit éventuel de la valorisation des matériaux (ferrailles) estimé à 3 400 €.

Il convient également d'inclure à ce stade la modification des réseaux (EDF, ...) nécessaire à la mise en place des locaux provisoires.

Compte tenu de cette estimation, la dévolution des travaux peut être opérée par voie de marchés attribués selon la nouvelle procédure dite « procédure adaptée » prévue par le nouveau Code des Marchés Publics.

Les marchés correspondants pourront porter sur 1, 2 ou 3 lots, le lot concernant le site d'Auvillar faisant l'objet d'une tranche conditionnelle.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- approuve les projets et les dossiers de consultation des entreprises dans les conditions énoncées ;
- approuve la procédure de dévolution des travaux par voie de marchés attribués selon la procédure adaptée prévue par le nouveau Code des Marchés Publics et autorise le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE  
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU  
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE ...13...JUIL...2004  
ET DE SA PUBLICATION LE ...13...JUIL...2004

Montauban le 16 JUIL. 2004

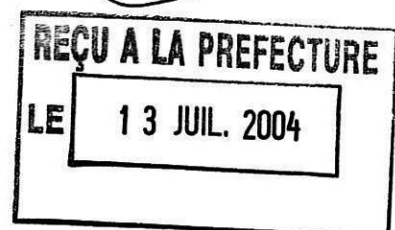
LE PRÉSIDENT,

Jean GAMBON

*Fait et délibéré,  
les jour, mois et an que dessus,*

Le Président,

Jean GAMBON



## SITE DE CAYLUS

### CHANTIER DE DECONSTRUCTION

	Prix unitaire € (HT)	Qte	Unité	Prix € (HT)	€ (HT)	Prix Total € (HT)
Elaboration du dossier reglementaire	500	1	u	500	50	550
Dépose et conditionnement de la toiture en amiante ciment liée	30	300	m2	9000	900	9900
Démentèlement sélectif des bardages et charpentes métalliques et du four d'incinération	15	60	t	900	90	990
Abattage d'une cheminée	1500	1	U	1500	150	1650
démolition des surfaces et fondations maçonnées	25	100	m3	2500	250	2750
Démolition des enrobés et chargement	6	1000	m2	6000	600	6600
Installation de chantier		1	U			400
Divers et imprévus (10%total € HT)						2284
<b>TOTAL</b>						<b>25 124</b>

### VALORISATION ET ELIMINATION

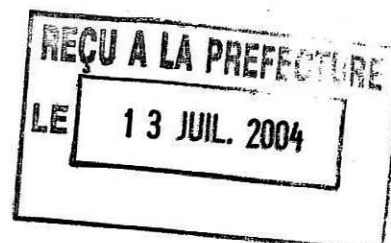
	Prix unitaire € (HT)	Qte	Unité	Prix € (HT)	€ (HT)	Prix- Total € (HT)
Valorisation des ferrailles *	-20	60	t	1200		-1200
Evacuation des DIB en décharge	105	2	t	210	21	231
Evacuation des briques réfractaires en décharge **	105	35	t	3675	367	4042
Evacuation des éléments de toiture en amiante ciment en décharge***	105	1,5	t	158	2	160
Evacuation des déchets dangereux en décharge de classe 1	240	0,3	t	72	8	80
transport des bétons non souillés	23	230	t	5290	529	5819
transport et mise en décharge de classe 3 des enrobés exédentaires	5	1000	m2	5000	500	5500
mise en décharge de classe 3 des bétons non souillés	15	230	t	3450	345	3795
Divres et imprévus (10%totalht)****						1962
<b>TOTAL</b>						<b>21 589</b>

\* Recette de valorisation estimée(sera à deduire)

\*\* Ce poste est estimé sur la basee d'une dépose en centre d'enfouissement technique de classe II . Si la nature des matériaux nécessite une dépose en décharge de classe 1, le surcoût estimatif incluant les aleas est de 1300 € HT . Si la nature des déchets impose la décharge de classe 1 et la stabilisation le surcût est de 3900 € HT .

\*\*\* Tonnage estimé avec un ratio de 5kg/m2

\*\*\*\* Ne s'applique pas à la recette de valorisation des ferrailles



## SITE D'AUVILLAR

### CHANTIER DE DECONSTRUCTION

	Prix unitaire € (HT)	Qte	Unité	Prix € (HT)	€ (HT)	Prix Total € (HT)
Elaboration du dossier reglementaire	500	1	u	500	50	550
Destruction des bardages , toitures et charpentes métalliques et du four d'incinération, découpe	15	50	t	750	75	825
Reprise de l'étanchéité du local bureau vestiaire conservé	1500	1	U	1500	150	1650
Abattage des deux cheminées	3000	1	U	3000	300	3300
démolition des surfaces et fondations maçonnées	25	100	m3	2500	250	2750
Installation de chantier		1	U			400
Divers et imprévus (10%total € HT)						948
<b>TOTAL</b>						<b>10 423</b>

NB : la cuve de gazoil de 1200 litres et la cuve de stockage des huiles de vidange de 500 l seront éliminées (contenant et contenu ) par le SMEEOM

### VALORISATION ET ELIMINATION

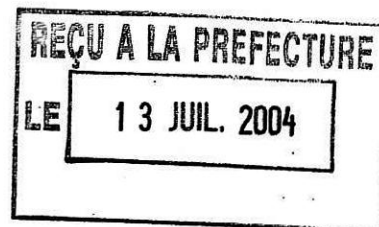
	Prix unitaire € (HT)	Qte	Unité	Prix € (HT)	€ (HT)	Prix Total € (HT)
Valorisation des ferrailles *	-20	50	t	-1000		-1000
Evacuation des DIB en décharge	105	2	t	210	21	231
Evacuation des briques réfractaires en décharge **	105	35	t	3675	367	4042
Evacuation des déchets dangereux en décharge de classe 1	240	0,3	t	72	8	80
transport des bétons non souillés	23	230	t	5290	529	5819
mise en décharge de classe 3 des bétons non souillés	15	230	t	3450	345	3795
Divres et imprévus (10%totalht)****						1400
<b>TOTAL</b>						<b>15 367</b>

\* Recette de valorisation estimée(sera à deduire)

\*\* Ce poste est estimé sur la basee d'une dépose en centre d'enfouissement technique de classe II . Si la nature des matériaux nécessite une dépose en décharge de classe 1, le surcoût estimatif incluant les aleas est de 1300-€ HT . Si la nature des déchets impose la décharge de classe 1 et la stabilisation le surcût est de 3900 € HT .

\*\*\* Tonnage estimé avec un ratio de 5kg/m2

\*\*\*\* Ne s'applique pas à la recette de valorisation des ferrailles



## SITE DE NEGREPELISSE

### CHANTIER DE DECONSTRUCTION

	Prix unitaire € (HT)	Qte	Unité	Prix € (HT)	€ (HT)	Prix Total € (HT)
Elaboration du dossier reglementaire	500	1	u	500	50	550
Dépose et conditionnement de la toiture en amiante ciment liée	30	80	m2	2400	240	2640
Démentèlement sélectif des bardages et charpentes métalliques et fours d'incinération	15	60	t	900	90	990
Abattage des deux cheminées	3000	1	U	3000	300	3300
démolition des surfaces et fondations maçonnées	25	70	m3	1750	175	1925
Broyage des gravats au calibre 0-200 et stockage sur le site	25	130	m3	3250	325	3575
Démolition des enrobés et stockage sur le site	6	1000	m2	6000	600	6600
Installation de chantier		1	U			400
Divers et imprévus (10%total € HT)						1998
<b>TOTAL</b>						<b>21 978</b>

### VALORISATION ET ELIMINATION

	Prix unitaire € (HT)	Qte	Unité	Prix € (HT)	€ (HT)	Prix Total € (HT)
Valorisation des ferrailles *	-20	60	t	1200		-1200
Evacuation des DIB en décharge	105	2	t	210	21	231
Evacuation des briques réfractaires en décharge **	105	20	t	2100	210	2310
Evacuation des éléments de toiture en amiante ciment en décharge***	105	0,4	t	42	4	46
Evacuation des déchets dangereux en décharge de classe 1	240	0,3	t	72	8	80
Divres et imprévus (10%totalht)****						267
<b>TOTAL</b>						<b>2934</b>

\* Recette de valorisation estimée(sera à deduire)

\*\* Ce poste est estimé sur la basee d'une dépose en centre d'enfouissement technique de classe II . Si la nature des matériaux nécessite une dépose en décharge de classe 1, le surcôt estimatif incluant les aleas est de 1300 € HT . Si la nature des déchets impose la décharge de classe 1 et la stabilisation le surcôt est de 3900 € HT .

\*\*\* Tonnage estimé avec un ratio de 5kg/m2

\*\*\*\* Ne s'applique pas à la recette de valorisation des ferrailles

